

CA 03/02/2020
Procès Verbal

Lieu: local de Metimer

Date: 03/02/2020 à 17h30

Etaient presents: Max Philippe, Florence Jouvin, Brigitte Delaître, Leroy Valerie, Bulent Gulay, Alexina Paya

1) Epaves-Lagon

Paula a signalé à Metimer l'arrivée d'une nouvelle épave dans le lagon, provenant de la Marina Fort-Louis. Après vérification auprès de l'établissement portuaire, Il s'agit d'une opération de renflouement de deux épaves abandonnées par leurs propriétaires dans le plan d'eau de la Marina Fort Louis à la charge de l'Etablissement portuaire de Saint. La société ATSM, membre de Metimer est en sous-traitance en ce qui relève des travaux sous-marins.

Les épaves sont renflouées du plan d'eau de la Marina et remorquées dans le lagon de Simpson Bay pour réception / manutention par barge sur le terre-plein du chantier BOOKAY MARINE ou elles seront entreposées temporairement. Cependant les entreprises autour du lagon déplorent les méthodes utilisées pour l'action. Metimer contactera le gérant de ATSM pour plus d'informations.

Pour le pont de Sandy-Ground, malgré les demandes quasi quotidiennes de Metimer à la Collectivité et à l'établissement portuaire, pour un calendrier des travaux du pont, aucune réponse précise n'est apportée. Metimer va contacter Mr Laurent Guillaume, ingénieur des travaux publics et la société Sogetras plus d'informations.

2) Salon Nautique de Paris

La dernière action 2019 de Metimer fût sa participation au Salon Nautique de Paris, du 7 au 15 décembre 2020. Une délégation de 4 membres de Metimer étaient présents au Nautic, qui ont accueilli les visiteurs, très curieux de découvrir ou de redécouvrir Saint-Martin. De nombreuses personnalités de Saint-Martin sont venus sur le stand de Metimer, désireuse

d'en apprendre plus sur le nautisme, parmi lesquelles : Pascale Alix Laborde (élue de la COM), Yawo Nyuidiazi (VP COM), Laurent Fuentes (technicien COM), Alex Pierre (VP COM). Tous ont été conquis par le Salon, et souhaite une participation plus importante des institutions en 2020 pour les salons nautiques.

3) Office du tourisme

Certaines entreprises nautiques déplorent le manque de connaissance des employés de l'Office du tourisme concernant leur secteur. Les entreprises du côté hollandaise étant parfois mise en valeur alors que celle du côté français leur sont méconnues. Pour pallier à ce manque, Metimer va proposer à l'Office du tourisme deux jours de formations, une journée de présentation du secteur nautique à Saint-Martin avec l'intervention des professionnels et une journée de sortie en mer.

4) FDM (Chantal)

Cette année, Metimer a décidé de professionnaliser la Fête de la Mer, qui connaît une fréquentation en hausse d'année en année. Pour cela, le président a proposé que l'on travaille avec l'association Calypso, dont la présidente est Mme Chantal Vernusse, qui organise les Mardis de Grand-Case et bien d'autres évènements. Le CA a accepté à cette proposition.

5) Forum des métiers de la mer

En 2016, Metimer a organisé le Forum des Métiers de la Mer avec la CCISM. Ce fût la seule édition suite au passage d'Irma. En 2019, Pôle emploi a instauré une semaine nationale de la mer, qui se traduit par des évènements organisés par les agences localement. Metimer a participé à l'édition de l'année passée, et souhaite améliorer l'évènement pour 2020. Pour cela, une première réunion a été organisée le 30 janvier avec Pôle Emploi, la CCISM, la COM, Initiative Saint-Martin, Calypso Event et l'établissement portuaire. Une deuxième réunion de travail est prévue pour le 06 février.

6) CNSM

Le CNSM a signé une convention avec le Lycée professionnel section Maintenance Nautique pour la réfection de deux bateaux acquis par le CNSM. Les travaux ont débuté il ya deux semaines et les élèves se rendent fréquemment sur le site, le lundi, mercredi et vendredi.

Pour le site d'implantation du Club, Bulent et Alexina ont rencontré Mme Anne Karine Flemming, fille de Louis Constant Flemming, lundi 27 janvier. Il se trouve que la famille Flemming possède des terrains autour du lagon, dont une partie serait idéale pour l'implantation du club. Metimer a préparé un dossier de présentation du CNSM pour que Anne-Karine le présente à sa famille.

Pour le projet de la piscine, Metimer a posé un prè-dossier de demande de FSE à l'Europe, qui subventionnera le fonctionnement d'un bassin d'apprentissage sur le site du club nautique.

7) Fondation de France

Metimer a rencontré à plusieurs reprises la Fondation de France, qui finance des projets en lien avec la reconstruction post-Irma sur le territoire. Dernièrement ils se sont rapprochés de Metimer pour connaître nos actions à venir afin de participer à un éventuel financement de certains projets. Metimer déposera un dossier afin fin février pour une demande de subvention concernant la réfection des deux bateaux, une sortie en mer pour les élèves AME, la Fête de la Mer et le Forum des Métiers de la Mer.

8) Subvention de la Collectivité

Metimer a reçu la notification d'attribution de la subvention de la Collectivité pour l'année 2019 qui s'élève à un montant de 30000 euros. Alexina déposera un dossier de demande de subvention au service associatif de la collectivité pour l'année 2020 dès que le bilan comptable 2019 sera terminé. Le montant de la subvention demandée est de 73500 euros.

9) AG 2019

Metimer est en train de travailler avec son expert comptable, Bruno Lise, pour clôturer le bilan 2019. Ainsi nous pouvons organiser l'assemblée générale de Metimer rapidement, soit le 20 février 2020 au Yacht Club. Une convocation sera envoyée deux semaines avant l'AG.

Fin de la réunion à 19h